# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 7 DECEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI MATIN, 7 DECEMBRE.


### VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy & Son, 108 et 110 rue des Magasins, — lampions, quincaillerie, etc.— Aussi, épaules sèches salées.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane— marchandises sèches, habillements, "notions," &c., &c.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue des Magasins—bottes, souliers et brodequins; chaussures de Philadelphie.

Par R. M. & B. J. Montgomery au No 100 de la rue du Canal, entre Camp et St. Charles, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Royale et Toulouse—gages non rachetés.

**Viandes sèches salées**—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

**Quincaillerie, ferblanterie, limes, coutellerie, &c.**—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

### SPECTACLES.

Mardi, 7 décembre 1875.

ACADÉMIE—Les Deux Orphelines.
VARIÉTÉS—Big Bonanza.
ST-CHARLES—Life on the Borders.

## L'administration municipale de la Nouvelle-Orléans et nos bons radicaux.

Dans sa réponse à l'Union des propriétaires, Mr Packard a parlé du gouvernement de la ville, dans les termes suivants "notoire pour sa mauvaise administration sans frein et extravagante". Si l'on examine la situation actuelle des finances de la ville, on voit que le reproche n'a rien d'exagéré. Voici, en effet, quel serait le passif exigible de la ville en 1876, il est effrayant:

| | |
|---|---|
| Intérêt sur la dette consolidée.. | $1,500,000 |
| Demande des porteurs de Bons consolidés | 2,350,000 |
| Bons échus des chemins de fer.. | 2,000,000 |
| Jugements | 300,000 |
| Police métropolitaine | 590,000 |
| Bureau des écoles | 298,000 |
| Taxe du parc | 149,000 |
| Cours criminelles et de police et prison de paroisse | 256,000 |
| Bureau de Santé | 30,000 |
| Bureau des assesseurs d'Etat | 17,000 |
| Coroners | 13,500 |
| Mandats métropolitains | 80,000 |
| Dépenses courantes de la ville | 1,174,000 |
| Total | $8,758,200 |

En évaluant les revenus des marchés et des licences à environ $750,000, il resterait donc 8 millions à couvrir avec la taxe directe, ce qui en porterait le taux sur un assessement de 118 millions à plus de six pour cent.

Ce n'est, en effet, que par une grande extravagance que la ville de la Nouvelle-Orléans a été placée dans une situation si déplorable qu'on ne voit guère d'issue possible au milieu des complications judiciaires qu'elle a créées.

Mais, comme Mr Packard dans sa lettre, a cherché à jeter sur les démocrates toute la responsabilité des embarras financiers, de la ville aussi bien que de l'Etat et, comme l'organe radical ne manque jamais une occasion de jeter la pierre aux administrations municipales démocratiques, nous croyons utile de rétablir la vérité à ce sujet.

Rappelons, d'abord, que nous n'avons jamais, à aucune époque, épargné les critiques aux administrations démocratiques et que nous ne sommes pas suspects de partialité à leur égard. La justice nous oblige à dire qu'elles n'ont qu'une part bien légère de responsabilité dans la situation dont nous avons donné plus haut le tableau.

Sous les anciennes administrations, la taxe n'avait jamais dépassé un et demi pour cent sur un assessement qui était au-dessous de la valeur réelle de la propriété. Il n'y avait pas toujours eu une économie aussi stricte qu'on eût pu le désirer et l'administration n'avait pas été complètement exempte de gaspillages et de fraudes. Mais combien tout cela était insignifiant auprès des charges que devait accumuler en quelques années les administrateurs radicaux.

Lorsque la première administration, créée arbitrairement et illégalement par Warmoth s'empara du gouvernement de la ville, le total des dettes s'élevait à onze millions. Cette administration non contente d'élever la taxe jusqu'à trois pour cent sur un assessement exagéré, créa en 43 ans douze à treize millions de dettes nouvelles. Si on réunit les recettes provenant de l'augmentation des taxes au montant des dettes créées on obtient un total de plus de vingt-cinq millions de charges supportées ou à supporter par les contribuables de la Nouvelle-Orléans, sans aucune nécessité, sans aucun avantage, pour la courte période du passage aux affaires municipales des radicaux.

Avant d'avoir l'administration municipale entre les mains et après que l'élection de 1872 la leur eût enlevé, les radicaux n'en ont pas moins jeté, par leur législation arbitraire et ruineuse, le désordre dans les finances municipales. Avec les nouvelles charges qu'ils ont créées, ils ont rendu impossible l'observation des anciens engagements et empêché l'amortissement des dettes, ils ont amené les nombreuses poursuites, dont la ville a été l'objet, et le grand procès intenté par les porteurs de Bons consolidés.

Quelques chiffres puisés aux sources officielles donneront une idée de l'extravagance apportée par les radicaux dans leur manière de traiter les affaires de la ville.

Prenons d'abord la police métropolitaine, voici le bilan de ce qu'elle a coûté à la ville.

| Mandats payés pour | |
|---|---|
| l'année fiscale....1868-69 | $898,037 30 |
| Do do.....1869-70 | 952,929 75 |
| Do do.....1870-71 | 818,804 30 |
| Do do.....1871-72 | 721,508 43 |
| Do do.....1872-73 | 685,034 70 |
| 3 mois du 1er oct. '73 au 31 déc. '73 | 129,824 61 |
| Mandats non rentrés | 84,412 46 |
| | $4,290,551 35 |
| Assessement pour 1874 | 582,747 33 |
| Do do 1875 | 590,110 53 |
| Total général | $5,463,309 21 |

La police métropolitaine a été créée en août ou en septembre 1868. C'est donc en une période de sept ans et quelques mois une dépense de cinq millions et demi mise à la charge des contribuables. Autrefois la police coûtait deux cent mille piastres. Avec l'accroissement de la ville elle eût pu couter $300,000 ce qui eût fait pour sept ans et demi $2,250,000; elle en a coûté le double.

L'assessement pour les écoles publiques, depuis que le contrôle des écoles a été remis par une législature radicale à un bureau radical a été comme suit:

| Année. | Taxe. | Assessement. |
|---|---|---|
| 1871 (perçue en 1872) | 28 cents | $387,593 40 |
| 1873 | 25 | 359,728 25 |
| 1874 | 25 | 327,386 14 |
| 1875 | 25 | 298,246 24 |
| Total: | | $1,352,954 06 |

C'est une moyenne de $338,000 par an, pour l'allocation accordée à des écoles gratuites sur laquelle la ville n'a plus aucun contrôle.

On sait que l'acquisition d'un terrain situé près de Carrollton à destination de parc a été imposée à la ville par une loi radicale. C'est une charge de $800,000 complètement inutile qui lui a été imposée, avec une taxe obligatoire annuelle de 1|4 de un pour cent, dont le montant avarié de $149,000 à $160,000.

Le contrat onéreux de drainage avec la compagnie du canal du golfe du Mexique, a été également imposé à la ville par une Législature radicale. Le projet primitif devait entraîner une dépense de plus de cinq millions de dollars, mais grâce aux modifications, obtenues, le coût des travaux faits et à faire ne s'élèvera qu'à $3,679,000. L'administrateur Burke dit dans son rapport du 30 juin 1875

On peut affirmer que les travaux de drainage et de protection nécessaires auraient pu être exécutés pour moitié moins que le montant ci-dessus, si la ville avait eu le pouvoir de les adjuger au plus bas enchérisseur au comptant, en collectant la taxe de drainage et en employant le montant au paiement des travaux.

Nous avons d'un autre côté démontré l'inutilité de la levée de protection.

Voici maintenant un résumé fort instructif des dépenses faites dans le département des améliorations depuis 1870 Chaque année va du 1er décembre au 30 novembre.

DÉPENSES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1870-71 | comptant | 732,699 73 | |
| | en Bons | 917,000 00 | $1,649,699 93 |
| 1871-72 | comptant | 1,072,387 39 | |
| | en Bons | 323,000 00 | $1,395,387 39 |
| 1872-73 | comptant | 1,003,548 94 | |
| | en Bons | 127,000 00 | $1,130,548 94 |
| 1873-74 | comptant | 780,006 93 | |
| | en Bons | 178,394 70 | $958,401 62 |
| 1874-75 | en tout | | $315,000 00 |

Voici, maintenant, entre quelles mains a passé ce département pendant cette période.

Mr West radical a pris l'administration le 4 avril 1870 et l'a conservée jusqu'au 1er avril 1871. Il a été remplacé par Mr Cockrem radical auquel a succédé Mr Lewis, aussi radical, à partir du 1er décembre 1872. Ce n'est que dans la dernière année, à partir du 1er décembre 1874 que le département a passé entre les mains du major Burke, candidat élu par le parti conservateur-démocrate. Qu'on compare les chiffres du tableau ci-dessus; la conclusion est facile à tirer.

Quand Mr Packard et l'organe radical accusent les démocrates d'être les ennemis de l'économie et des réformes, ils outragent étrangement la vérité et oublient par trop, l'usage que les radicaux ont fait du pouvoir législatif et du contrôle qu'ils ont eu sur nos finances. Nous avons cru bon de leur rafraîchir la mémoire, à l'aide de quelques chiffres empruntés aux sources officielles. L'expérience du passé est le meilleur guide à offrir au peuple pour sa conduite future. Les gens qui ont dilapidé la fortune publique et tué le crédit, auront beau s'affubler du masque de réformateurs, ils ne pourront tromper les gens les plus simples—le bout de l'oreille du loup passera toujours.

—Nous avons reçu de Mr Am. Lutton, éditeur-gérant du *Propagateur Catholique*, un exemplaire d'une brochure dans laquelle il a réuni une série d'articles publiés par lui dans le journal *Le Monde*, de Paris, sur l'Exposition internationale de Philadelphie, les crises financières et commerciales et la contrefaçon aux E.-U.

LA MATINÉE DU CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS A L'OPÉRA.—La matinée donnée dimanche à l'Opéra, au bénéfice du Bon Pasteur, a été un très grand succès à tous les points de vue. D'abord, la réunion était nombreuse et charmante, la société créole avait vu là une excellente occasion pour se réunir et du parquet aux secondes il ne restait pas une place inoccupée, beaucoup de messieurs obligés de rester debout remplissaient les couloirs et les pourtours. Les dames patronesses ont dû être satisfaites du résultat qui a amplement récompensé leurs efforts. Les membres du Club ont dû, de leur côté, être flattés de l'empressement qu'avait mis la population franco-louisianaise à répondre à leur appel. La manière dont les deux pièces qui composaient le programme, ont été jouées, a, d'ailleurs, bien justifié cet empressement.

Le *Piano de Berthe* est une comédie qui n'est pas nouvelle mais qu'on écoute toujours avec un nouveau plaisir, surtout lorsqu'elle a des interprètes sympathiques. Mlle Eve Dablesteen a rendu le rôle de Berthe avec une grâce et une aisance toute naturelles et elle a donné tort aux critiques de Frantz par le goût et le sentiment avec lesquels elle a chanté. Mr H. B. de l'Etang, chargé du rôle de l'artiste, s'en est acquitté avec entrain et facilité. Mlle Alphonsine Godin est une gentille et espiègle soubrette qui est toujours bien en scène.

Les *Vivacités du capitaine Tic* ont mis en relief les qualités que possède Mr John Davis comme comédien. Il a fait un excellent capitaine Tic. Mr L. N. Baquié, dans le rôle de Magis, avait bien l'air d'avoir avalé sa canne; il a été raide, impassible et gourmé comme le voulait le caractère du personnage; un peu plus de niaiserie eût cependant convenu. Mr Dupaquier s'était fait une excellente tête de pharmacien retiré; il a eu des intonations très amusantes, mais nous lui conseillerons de surveiller ses bras et ses jambes; Desambois est un homme grave qui doit avoir des allures très mesurées.

M. P. A. Gomez avait bien composé son type de Bernard; il a évité de charger son rôle, ce qui lui a peut-être fait manquer certains effets.

Madame Vezian a rendu avec le naturel et la simplicité convenables le rôle de la tante. Sa diction et sa tenue en scène sont toujours parfaites. Lucile a trouvé en Mlle Eve Dablesteen une charmante et intelligente interprète, qui a bien justifié la conversion subite du capitaine Tic au mariage.

Le public n'a pas épargné les applaudissements aux artistes, et la représentation a été très animée du commencement à la fin. L'orchestre, sous la direction de Mr Ang. Davis, a agréablement rempli les entr'actes. Tous les assistants ont emporté une impression fort agréable de cette intéressante matinée.

THEATRE DES VARIÉTÉS.—On donne ce soir la dernière représentation de *Big Bonanza*, et demain en matinée *Les deux Orphelines*, lapièce en vogue.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La vogue du drame *Les deux Orphelines* grandit toujours. Les deux représentations données hier, ont attiré pas mal de monde, celle du jour surtout, à laquelle M. Bidwell avait invité tous les orphelinats de filles de la ville.

Cette représentation, rendue plus intéressante encore par la présence d'une centaine de petites infortunées, a été pour la troupe de l'Académie une autre occasion de succès. Les accents déchirants de Miss Minnie Palmer ont, comme les fois précédentes, attendri jusqu'aux larmes le public, les pauvres petites déshéritées de la famille humaine surtout, auxquelles certaines scènes ont évoqué de tristes souvenirs.

La dernière représentation des *Deux Orphelines* a lieu ce soir, et comme nous l'avons déjà annoncé, Miss Palmer y fait ses adieux. Miss Minnie compte parmi les habitués de l'Académie de nombreux admirateurs qui ne la laisseront pas partir sans l'avoir applaudie à sa dernière apparition.

FOIRE A LA SALLE GRUNEWALD.—La foire organisée par les dames de la Société de Secours et de Couture a commencé hier à la salle Grunewald et doit continuer plusieurs jours. Le produit en est destiné à l'infirmerie Touro et nous demandons le bienveillant concours des personnes charitables pour cette entreprise.

Nous remercions mesdames John Myers et M. Godchaux de la manière toute gracieuse dont elles se sont rappelées à notre souvenir.

### LE TEMPS FUIT.

La Loterie de l'Etat de la Louisiane offre maintenant le grand tirage d'un demi-million en or. Pendant les sept années de son existence, elle a gagné $280,000 pour le fonds d'éducation d'Etat, et en outre elle a contribué d'autant pour les institutions de charité publiques et privées.

Le tirage sera fait en public et par des comités qui seront choisis par les assistants sur les lieux, de manière qu'aucune fraude, aucun favoritisme ou aucune déception ne soit possible. La grande valeur de ses immunités, réglées comme elles le sont par les lois de l'Etat est une garantie suffisante en soi que toutes ses obligations seront fidèlement remplies. Le tirage d'or offre 3560 lots s'élevant à un demi-million en or, le gros lot étant de $100,000. Les billets sont au nombre de 20,000 seulement, divisés en coupons-vingtièmes à $2 50 chacun. Rappelez-vous qu'il y a un prix ou un lot sûr pour chaque six billets.

☞Tout le monde est convaincu maintenant que le café grillé et moulu qui est débité au grand dépôt de la rue du Camp, No 5, est non seulement le moins cher mais encore le plus frais et le plus agréable de tous les cafés vendus sur ce marché. Nous invitons nos lecteurs à en faire l'essai.

## La situation financière de la ville.

**Les créanciers au public.**

MM. les Editeurs,

Notre ville fait, en ce moment, de grands efforts, pour se débarrasser des difficultés qui gênent son gouvernement. Nous croyons qu'il est de notre devoir de lui donner notre encouragement et notre approbation. Nous repoussons l'idée d'imposer nos opinions à d'autres ou de provoquer des discussions amères, mais la gravité de la situation financière de notre ville et nos relations avec ceux qui y sont le plus intéressés, non seulement nous justifient mais exigent impérieusement que nous contribuions un peu à alléger les fardeaux qui nous accablent.

Personne n'ignore qu'un procès a été intenté à la corporation par une classe de créanciers qui s'en disent créanciers privilégiés. Nous désirons que leurs droits soient décidés par les tribunaux, au décret desquels nous nous soumettrons de bonne foi, mais nous demandons que cette partie de la dette de la ville repose sur sa validité et laissons à l'avenir le soin de résultats satisfaisants.

Les administrateurs ont, après mûre réflexion, adopté le "plan des bons à primes", plan grâce auquel la ville peut acquitter sûrement, honnêtement, et dans un délai raisonnable, jusqu'au dernier cent de sa dette.

Ce plan n'a été imposé ni par eux ni par nous; il est bien connu en Europe et beaucoup de grandes municipalités l'ont adopté. Il diffère du nôtre en ceci seulement—c'est qu'il paie l'intérêt tous les trois ou six mois, tandis que chez nous l'intérêt est capitalisé en dehors des séries tirées. La différence est due au fait que là-bas les bons sont donnés pour du comptant tandis qu'ici on les échange pour des obligations dont la ville se trouve dans l'impossibilité de payer les intérêts.

Nous n'avons ni assez de temps ni assez d'espace pour discuter l'efficacité de la mesure. Qu'il nous suffise de dire que l'administrateur des finances a reçu plus de quatre millions de piastres avec prière de les convertir en bons à prime—ce qui prouve la confiance des personnes dont les noms figurent plus bas. Quel que soit l'issue du procès, dont le but est d'établir la valeur des bons consolidés, nous croyons et affirmons que les porteurs de bons peuvent, en s'entendant, écarter tout danger de faillite et des maux qui en résultent.

Répudier serait marquer notre communauté d'une tache que d'innombrables années de prospérité et de loyauté n'effaceraient pas.

Les détenteurs de bons de la ville ne sauraient être lésés en rien dans l'espace de temps qu'exige l'essai du plan; un esprit de justice semblerait, à lui seul, justifier cette concession.

Le plan ne devrait pas être condamné d'avance.

Nous prions le public d'attendre. On ne peut espérer que chacun comprenne et soit convaincu tout d'abord. La solution de questions d'économie politique et de finances, dans les circonstances difficiles actuelles, demande une aptitude spéciale.

Nous croyons que chaque contribuable, quel que légère que soit la taxe qu'il paie, est directement intéressé à ce plan de bons à prime, car il offre le seul moyen de réduire l'impôt aussi bas que possible et, en même temps, de protéger les détenteurs de bons.

Espérant, MM. les éditeurs, que vous aurez la bonté de donner place à cette communication dans vos colonnes,

Nous sommes, avec respect,
Vos obéissants serviteurs,

Signé: JNO. G. GAINES, SAM'L H. KENNEDY, THOMAS A. ADAMS, J. W. OGLESBY, AUG. BOHN, GEO. JONAS, } Comité.

Voici la liste de ceux dont les bons ont été convertis:

| | |
|---|---|
| Crescent Mut. Ins. Co. | Horm Roehl, |
| H. V. Ogden, | Germania Nat'l Bank, |
| Ewen Stevens, | Geo. W. Hynson, Agt., |
| Jos. Hernandez, | Valentine Hoermann, |
| Louis Schwarts, | Sam'l M. Todd, |
| E. Vorster, | John Klein & Co, |
| Townsend & Lyman, | Tim Doherty, |
| John Eckert, | C. H. Duque, |
| A. Elmer Rader & Co., | W. W. Washburn, |
| J. Brette, | C. A. Winter, |
| W. S. Donnell, | W. Van Benthuysen, |
| E. Chassaniol, | DeBuys & Ogden, |
| John Hughes, | Thos. H. Hunt, |
| S. M. Miller, | H. O. Seixas, |
| B. T. Walshe, | Geo. H. Frost, |
| P. F. Tricou, | Jacques Lang, |
| J. K. Dennett, | H. M. Isaacson, |
| J. Strauss, | F. F. Case, |
| F. C. Ancoin, | W. S. Doran, |
| Hy. Bier, | T. J. Rodgers, |
| John E. Cassard, | Ed. Murray, |
| Jules Cassard, | P. O. Fazende, |
| J. Gimarell, | Jules A. Blanc, |
| A. Baldwin, & Co, | D. B. Carroll, |
| H. Pichterstein, | N. O. Female Orphan Asylum, |
| John Mangold, | H. W. Benjamin, |
| L. Levy, | Erich Brand, |
| N. Dauoy, | A. Delvaille, |
| Alcus, Schenk & Autey, | Mrs. Sam. P. Blanc, |
| Factors and Traders Ins. Co., | Kaspar Auch, |
| A. Vizard, | B. H. Watkins, |
| C. De La Sus, A'gt, | T. T. White, |
| B. Saloy, | J. G. Ulborn, |
| Chas S. Abell, | D. D. Smith, |
| F. T. Walker, | John Phelps & Co, |
| M. Bengert, | Hy. Frelson, |
| Geo. Puyes, | John L. Sterry, |
| New Orleans Mut'l Ins. Ass'n, | F. Raquet, |
| Geo S. Kausler, | D. A. Harris, |
| P. L. Cusachs, | J. Nitsche, |
| Behan, Thorn & Co, | Pelican Hook and Ladder Co., |
| J. H. Webb, | D. Bernhardt, |
| H. H. Converse, | Joshua Skinner, Jr., |
| W. P. Converse & Co, | John Thor, |
| Chas. Spitz, | J. P. Van Wickle, |
| Crescent City Railroad Co., | Pat. Dwyer, |
| J. J. Dwyer, | J. A. Lusk, |
| Peet, Williamson & Bowling, | E. Langsdorf, |
| F. O. Bigelow, | O. T. Buddecke & Co., |
| Germania Ins. Co., | J. H. O'Connor, |
| J. Armbruster, | Urban Theurer, |
| Paul Berje, | J. Borland, |
| Wm. Henry, | N. Bowling, |
| Jos. West, | Geo. O. Sweet, |
| Andrew Hero, | R. C. Young, Jr., |
| Chas Lincz, | T. E. Seaman, |
| John Nelson, | W. J. Behan, |
| J. L. Adams, | George Porteous, |
| Louisiana Equit'e Life Ins. Co, | Lafayette Fire Ins. Co., |
| C. T. Buddecke & Co, | J. Levois & Jamison, |
| F. B. Kennedy, | B. Wayne, |
| Caleb Pennel, | J. M. Seixas, |
| D-Igado & Co., | W. G. Schaefer, |
| Wm Grant, | F. H. Hatch, |
| M. Harrison, | Richard Harrison, |
| H. Bonnabel, | Home Ins. Co., |
| Thos Crippa, | C. Taylor Gauche, |
| A. Jardet, | Louis Abrams, |
| A. LeMore, | W. B. Wood, |
| E. B. Hogan, | L. Stein, |
| S. Reickert, | Chas. N. Edwards, |
| Chas. Fitz, | F. Fisher & Son, |
| James H. Burdick, | H. Nan Dine, |
| Wm Heyer, | John H. Castellanos, |
| A. Vizard, | Wm Bedell, |
| Edward Booth, | A. W. Brette, |
| H. Newgass, | Edwin T. Riley, |
| O. Bettison, | A. Durier, |
| Jas. Brandin, | J. P. Moore, |
| L. A. Praderes, | Jacob Hass'ng'r, |
| J. Langshaw, | J. Newman & Hy Melne, |
| H. Meader, | Dr H. Curtius, |
| Queyrouze & Bois, | Thos. Gleason, |
| Thos. Gleason, | J. P. N. Baquié, |
| Hellwege & Schaefer, | L. Bodin, |
| Emile Bouny, | Henry Haag, |
| J. Newman, | Moore, Janney & Hyams, |
| Theobald Forstall, | Thos. Duffy, |
| Edward Meyer, | Norwood & Richards, |
| Wm. Collins, | Edward Hansen, |
| F. E. Richmond, | Pierre Michel, Sr., |
| Jno. J. Pearson, | Sam. P. Blanc, |
| Thos. W. Slack, | Citizens' Savings Bank, |
| M. McQuade, | J. J. Weckerling, |
| Lafayette H. & L. Co, | E. Troisgros, |
| Wm. Walsh, | Geo. Soulé, |
| W. T. Mayo, | Wm. Hageman, |
| H. Mossy, | Hy. Norman, |
| Amé'ée Couturié, | J. A. Sturtevant, |
| John D. Hamilton, | Girod Fund, |
| Chas. Whiting, | Raoul Jumonville, |
| M. J. Farrell, | R. M. Harrison, |
| Christian Ax, | W. H. Thomas, |
| H. Askerhaus, | Emile Maier, |
| John J. O'Brien, | Frank Vatter, |
| John McIntosh, | H. L. Burns, |
| J. H. Keller, | N. Collamore, |
| Geo. Rehkopt, | Jas. J. Reiss, |
| N. O. City Railroad Co, | J. Brandner, |
| Wm. Driscoll, | R. O. Shorridge, |
| W. J. McCune, | J. D. Mahoney, |
| E. L. Cohen, | C. Pleasants, |
| S. Friedlander, | Jas. Lindsey, |
| A. R. Montgomery, | Louis Bonnet, |
| Jos. Andrews, Jr., | F. Riesland, |
| Thos. Finn, | G. Alfred Hero, |
| Chas. T. Soniat, | R. Bamule, |
| A. Schadell, | P. St. Amand, |
| A. Desposito, | Geo. Rice, |
| L. Grand, | German Society, |
| Est. W. R. Bell, | H. & O. Tyler, |
| A. H. White, | G. O'Neal, |
| C. Hursted, | H. Loohte, |
| Jas. Goran, | Isaac Levi, |
| Leopold Christ, | T. W. Kidder, |
| Hope Ins. Co., | Leeds & Co., |
| Geo. F. Crane, | D. E. Colton, |
| J. L. Lyons, | Jas. Dwyer, |
| Alex Hill, | E. W. Burbank, |
| Est. F. M. Fish, | Eug. King, |
| Leon Bertoli, | A. Choppin, |
| | E. A. Palfrey, Trésor., |
| | A. Dessomer, |
| | Z. Brusun, |
| | N. R. Stratton, |
| | Milneburg Fire Co. No 1, |

Et autres.

MEUBLES! MEUBLES!—Allez chez Mr. Jos B. Hubbard si vous voulez des meubles à bon marché. Meubles de salon, meubles de salle à manger, meubles de chambre à coucher, vous pourrez les choisir dans son vaste et magnifique assortiment. Il y en a de riches, il y en a de simples, mais tous sont fabriqués avec le plus grand soin, et tous se vendent à des prix réduits.

☞Les visiteurs de la campagne, qui ont besoin de thé ou de café, ne doivent pas oublier de faire une visite au grand dépôt de thé et de café de la rue du Camp No 5 où une machine à vapeur est toujours en activité pour répondre aux besoins de la consommation.

—49—

**Le mal qui résulte d'un estomac faible.**—Il n'y a pas de fait pathologique plus clairement établi que celui-ci: les plus formidables phases des maladies de nerf doivent être attribuées directement à une digestion imparfaite. L'insomnie avec toutes ses conséquences affreuses, vient plus fréquemment d'une faiblesse d'estomac que de toute autre cause. De simples sédatifs ne peuvent guérir les maux de nerf et même ils causent bien vite d'en pallier les symptômes. Le véritable moyen de renforcer le système nerveux est de fortifier les organes digestifs et assimilatifs de l'action libre desquels son équilibre dépend absolument. L'usage quotidien des "Hostetter's Stomach Bitters" fera plus pour donner du ton aux nerfs affaiblis, pour les calmer, pour procurer un sommeil sain et rafraîchissant—grande panacée de la nature—que tous les remèdes des nervins qu'on peut trouver dans les pharmacies. On devrait prendre un grand verre de Bitters avant chaque repas.

L'AFFAIRE DU SÉNATEUR BREWSTER.—Nous avons publié la version de Mr Brewster sur le coup de pistolet tiré par lui au jeune Harang. Nous recevons la lettre suivante du père de ce jeune homme.

Lafourche, le 6 déc. 1875.

Messieurs:—

Près du chevet de mon enfant depuis le 25 novembre, je ne m'étais jamais occupé des assassins de mon fils; je pensais que leur conscience devait être assez lourde pour que le mensonge et la calomnie ne puissent s'y loger; aussi j'ose espérer que l'article que je lis à l'instant dans votre estimable journal du 27 novembre ne vient ni de Mr Brewster ni de Mr Holden (les faits relatés par vous sont entièrement faux.)

Le 25 novembre dernier, Mr Brewster accompagné de Mr Holden Jr, de Thibodeaux, se sont présentés chez moi pour me demander l'hospitalité. Je connaissais très bien Mr Holden. Quant à Mr Brewster il était porteur d'une lettre de recommandation de Mr Guthrie de la Nouvelle-Orléans.

J'observai à ces messieurs que je n'avais ni chambre ni lit de disponibles, que tout ce dont je pouvais disposer avait été donné aux ouvriers de roulaison; que cependant, par considération pour Mr Guthrie, je consentirais à leur laisser avoir pour la nuit la *chambre* et le *lit* d'un de *mes fils*.

Mon pauvre enfant qui avait, ce soir-là, soupé chez une de ses tantes, s'est présenté à *neuf heures vingt minutes* pour entrer dans sa chambre, ignorant qu'elle était occupée. Il s'étonne de la trouver fermée. Soupçonnant que son plus jeune frère et un de ses oncles voulaient lui jouer une niche, il frappa à la porte à coups redoublés en disant: Ouvrez, on je défonce la porte! ouvrez, sinon je brise la porte et alors vous aurez affaire à papa!

Ces messieurs qui venaient de se mettre au lit et qui, sans doute, ne dormaient pas; car personne dans la maison ne dormait excepté un de mes frères qui occupait la chambre voisine et que les rudes travaux de roulaison avaient plongé dans un profond sommeil, n'ont pas même demandé: qui est là? ils se sont contentés de chuchoter quelques mots qui n'ont pas été compris par mon fils. Ce dernier, persuadé alors que c'est son frère et son oncle qui se réjouissent de ce qu'il ne peut pas pénétrer dans la chambre, redouble ses coups et ajoute: puisque vous ne voulez pas m'ouvrir je vais sauter par la croisée.

Pas plus tôt dit que fait; mon fils se rend à la fenêtre, l'ouvre, lève le chassis et saute dans la chambre. Tout cela sans éprouver la moindre résistance de la part de ces messieurs, sans entendre proférer une seule parole d'avertissement seulement. Mr Brewster, qui s'était levé, muni d'un pistolet qu'il avait armé, en se trouvant face à face avec mon fils, lui a appuyé le pistolet sur la poitrine et a fait feu.

Après la détonation ces deux messieurs ont disparu dans les ténèbres.

Le pauvre enfant, baigné dans son sang, a eu la présence d'esprit d'ouvrir immédiatement la porte de sa chambre et de se rendre dans celle qu'occupait son oncle qu'il a éveillé en l'appelant et en lui criant: Je viens d'être assassiné dans ma chambre.

L'empreinte de ses doigts baignés de sang sur les portes des chambres, confirme tous les faits, et avec calme et toute sa connaissance il raconte les faits, ainsi que je viens de le faire, dans toute leur simplicité et je puis ajouter dans toute leur atrocité.

Messieurs les rédacteurs le mot de l'énigme est celui-ci:

Mr Brewster, radical enragé, se trouvant chez un démocrate de vieille souche et entouré que de démocrates et cela dans une partie éloignée et isolée de la paroisse Lafourche, s'est cru parmi des ennemis et la peur s'est emparée de lui, au point de lui faire perdre la tête; car s'il avait eu l'usage de sa raison, il aurait compris que ce n'est pas entre 9 et 10 heures qu'un malfaiteur s'introduit dans une chambre d'une manière aussi bruyante. Mon fils est dans sa 18e année, jusqu'ici il n'a encore fait usage d'aucune liqueur forte, et le curé de la paroisse qui s'est transporté immédiatement auprès de lui peut certifier tous ces faits. Mes engagés même qui couchaient dans la même maison et qui ont entendu le tapage de mon fils peuvent être entendus par tous ceux qui le désirent.

Je suis, messieurs, avec respect, votre serviteur très humble.

C. HARANG.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Un autre ordre de sequestre demandé contre la Banque d'Amérique.**

Mr J. A. Vigneaud, demeurant à la Nouvelle-Orléans a adressé une pétition à la Cour Supérieure de District, dans laquelle il explique qu'il a déposé à la Banque d'Amérique, la veille de sa mise en liquidation, plusieurs chèques tirés sur d'autres banques, pour que le montant en soit collecté, à savoir:—un chèque sur la banque du Peuple, souscrit par A. Villermain, pour $75, un chèque pour $437, sur la banque Louisiana National, un chèque pour $297 sur la banque du Canal, souscrit par Schneider & Zuberbier, un chèque pour $23 sur la branche de la banque Louisiana National, souscrit par E. Gainet, un chèque pour $440 31 sur la banque Louisiana National, souscrit par Jas. H. Laws & Co., un autre chèque pour $607 73 sur la banque Union National, souscrit par John Glynn. La pétition conclut en demandant que le shérif soit commandé de séquestrer tout particulièrement les chèques dont la description est donnée.

**Election des directeurs à la compagnie d'assurance des Pompiers.**

L'élection des directeurs de la compagnie d'assurance des Pompiers a eu lieu hier. Voici la liste des membres élus de la Direction:

Jacob Alexander, Léon Bertoli, H. H. Bierhorst, L. B. Cain, Jno. Fitzpatrick, C. Taylor Gauche, Chas. Hemard, A. H. Isaacson, A. P. Kip, I. N. Marks, B. M. Pond, T. Prudhomme, C. Sporl, Otto Thoman, Geo. Waters, L. A. Wiltz, B. Worman.

Après l'élection un goûter excellent a été servi aux actionnaires et aux invités, et l'on a bu avec enthousiasme au succès des nouveaux directeurs.

Voici les noms des officiers actuels:

Président, I. N. Marks; vice-président, T. Prud'homme; secrétaire, R. H. Bennett; inspecteurs—pour le 1er district, W. E. Roddy, 2ème et 3ème district, Jas. Boyce.

**Vol considérable commis à la Poste.**

Hier vers midi, M. Bernard Capella, qui venait de tirer un chèque de $649 à la banque des Citoyens, a mis les billets dans la poche gauche de son gilet et s'est rendu à la Poste pour acheter quelques timbres.

Pendant qu'il se tenait devant le bureau où l'on vend les timbres, il a remarqué deux hommes qui le serraient d'assez près et qui semblaient attendre leur tour.

L'un de ces hommes a touché M. Capella du coude, et pendant que celui-ci se retournait pour lui demander une explication, le compère de gauche a glissé sa main dans la poche de M. Capella et a pris la liasse de billets de banque.

Les deux coquins se sont alors esquivés avant que M. Capella fût revenu de sa surprise.

Ce dernier croit qu'il reconnaîtrait les voleurs s'il les rencontre.

La police de sureté a été avertie et les détectives sont en campagne.

**Empoisonnement [illegible].**

Le coroner De Blanc a fait une enquête relativement à l'empoisonnement de Mlle Julie Martin, âgée de vingt et un ans, qui est morte mercredi dernier à la résidence de ses parents, rue Bayou, entre Rocheblave et Dorgenois.

Le juri, composé entièrement de citoyens ayant une certaine position sociale, a rendu un verdict d'empoisonnement accidentel, sans attacher de blâme à personne.

Voici les faits:

Il paraît que mercredi dernier, vers cinq heures de l'après-midi, éprouvant à la tête des douleurs névralgiques très intenses, elle a voulu s'endormir en prenant du laudanum.

Malheureusement la dose était beaucoup trop forte et l'infortunée jeune fille est morte à onze heures du soir, malgré tous les antidotes qui lui ont été administrés.

**Grave Accident.**

Vers huit heures, samedi soir, le revêtement du quai, au pied de la rue Poydras, a cédé sous le poids des sacs de graines de coton qui y avaient été empilés par le steamer James Howard et tout ce qui s'y trouvait a été précipité à l'eau.

Six arrimeurs ont été entraînés avec les sacs de graines de coton et ont pris un bain froid des plus désagréables. Cinq d'entr'eux sont revenus à la surface de l'eau et ont réussi à gagner la terre ferme, mais le sixième n'a pas reparu et on a lieu de croire qu'il a été enseveli sous les sacs de coton.

Son corps n'a pas été trouvé, car on n'a pas relevé encore le fret.

On craint qu'il y ait eu d'autres victimes, car plusieurs passants se trouvaient sur cette partie du quai quand il s'est écroulé.

POST SCRIPTUM— Nous apprenons plus tard qu'il n'y a pas eu de victime du tout.

Le débardeur que l'on croyait mort, porteur du nom de Jelly, est parfaitement en vie et jouit d'une santé excellente, nous assure-t-on.

Les sacs de graines de coton sont les seules victimes.

**Un pick-pocket.**

Dimanche matin, vers onze heures, Mme Mangeon, demeurant au coin des rues Chartres et St-Philippe, qui visitait le marché français, a eu le malheur de rencontrer un adroit pick pocket, qui lui a *fait* sa bourse sans qu'elle s'en aperçut le moins du monde.

**Une explosion à bord d'un steamer.**

Samedi soir le bateau à vapeur *C. H. Durfee*, qui fait le service entre la Nouvelle Orléans et "Grand Ecore" et qui était parti du pied de la rue Douane à cinq heures de l'après midi, se trouvait à treize mille plus haut que la ville, quand un tuyau aboutissant aux chaudières a fait explosion, tuant le cuisinier qui dormait dans sa cabine placée près des chaudières et échaudant plusieurs personnes.

Cet accident a causé une panique à bord et plusieurs matelots, perdant la tête, et fuyant un danger passé pour encourir un danger bien plus grand, se sont jetés à l'eau et se sont noyés avant qu'on ait songé, au milieu de la confusion générale, à leur porter secours.

Il y avait beaucoup de passagers à bord et un détachement de troupes des Etats-Unis.

Trois soldats, entr'autres victimes, ont été atteints par l'eau bouillante.

Le steamer Durfee a transféré son fret au steamer Bonnie Lee, puis est revenu à la Nouvelle-Orléans, arrivant dimanche, à deux heures de l'après-midi, avec tous ceux qui ont été victimes de l'accident.

Ceux-ci au nombre de six et ont été envoyés à l'Hôpital de charité.

**Coups de pistolet.**

John Elwood et Tom Brady ont eu une [illegible] dimanche après-midi, [illegible] rue [illegible] près Ste-Marie.

Elwood a tiré trois coups de revolver avant que son adversaire se fut mis en position.

Si Elwood est vif, cependant, il est passablement maladroit, car il n'a réussi qu'à effleurer l'oreille droite de Brady, qui a trouvé sans doute la musique désagréable, mais qui n'a été que très légèrement blessé.

La vue des quelques gouttes de sang qui se trouvaient sur l'oreille de son adversaire a calmé l'ardeur meurtrière de Elwood, et il s'est esquivé pour n'être pas arrêté.

**La pluie fait le service de pompier.**

Dans la nuit de samedi un incendiaire a appliqué la torche à l'église sise au coin des rues Clinton et Pearl et s'est enfui.

Il comptait sans la pluie, cependant, qui s'est chargée de faire le service de pompier et qui a éteint le feu en quelques minutes, sans qu'il y ait eu nécessité de donner l'alarme.

**Cour de Circuit des Etats-Unis.**

Le juge Woods n'est pas arrivé à la Nlle-Orléans, ainsi que l'ont annoncé deux de nos confrères.

En conséquence, la Cour de Circuit a ajourné à lundi prochain.

**La Bourse des Marchands.**

Le conseil de direction de la Bourse des Marchands a adressé son rapport annuel aux membres, en leur annonçant que son terme de service est expiré.

Le rapport est signé du président, Mr W. C. Raymond.

**Un nègre tapageur.**

Hier après-midi, un peu après cinq heures, un nègre nommé Frank Williams, ayant levé le coude un peu trop souvent, s'est enivré et a cherché querelle à ses voisins immédiats, nègres comme lui.

Williams par ses cris et ses menaces a indisposé tout le monde contre lui, mais s'imaginant que le dive bouteille lui avait donné des forces surnaturelles, il a voulu lutter seul contre tous.

Il a été vaincu ignominieusement, comme on peut le supposer; mais il y a un dieu pour les ivrognes, et Williams qui aurait pu être tué, n'a reçu qu'une estafilade au cou.

Comme sa blessure n'était pas dangereuse et qu'il continuait à se démener ainsi qu'un diable dans un bénitier, il a été arrêté par un *policeman* et logé à la *calaboose*.

**Election de pompiers.**

Deux compagnies de pompiers ont eu leurs élections hier soir pour le choix des officiers. Voici quel a été le résultat du scrutin:

Persévérance No 13—

Président, E. Amadéo Landry; vice-président, Martin Corcoran; secrétaire, J. M. Beohan; trésorier, P. Lipman; Foreman, John Fitzpatrick; 1er assistant Foreman, C. F. Burmister; 2d assistant Foreman, J. E. Sullivan; marshal, John G. Roache.

Délégués à l'association charitable des Pompiers: J. Fitzpatrick, C. F. Humlocht, E. Amadéo Landry.

Substituts; M. Corcoran, Joe Martin, J. M. Beohan.

American H. & L. No 2—

Président, T. M. Heatherton; vice-président, T. C. Casselly; secrétaire, J. V. Dacosta; secrétaire financier, Gustave Fréret, trésorier, Edw. Durrive, Jr; Foreman, Edwd Flood; 1er asst-Foreman, A. Newhouse; 2d asst-Foreman, Hy Leitz; marshal, Chas. D. Lallande.

Délégués à la société charitable des Pompiers: Edw Flood, T. M. Heatherton, C. D. Lallande.

**TEMPETE AU HAVRE.**

Le Havre a failli avoir, le 14 novembre, une seconde édition de la tempête du 15 janvier 1825, qui détruisit une partie de cette ville.

Par une coïncidence heureusement fort rare, la grande marée de vive-eau a été accompagnée d'une violente tempête de la partie de l'Ouest. Poussée par le vent, la mer s'est élevée effroyablement, à ce point que les plus vieux habitants ne se rappellent pas l'avoir jamais vue aussi haute.

Atteignant et dépassant le niveau des quais, elle n'a pas tardé à envahir les terre-pleins et à se répandre dans les rues.

La partie affaissée du Grand-Quai a été naturellement la première atteinte; la mer y déferlait comme en pleine grève et venait battre le pied des maisons. De là naissait un terrain boueux que les bouches d'égoût ne pouvaient absorber et qui se répandait dans les rues voisines.

Le quai Notre-Dame était également inondé. A la jonction de la rue Saint-Jacques un lac s'est formé, dont les eaux n'ont pas tardé à envahir les maisons voisines. On ne pouvait passer qu'avec des chevaux, encore avaient-ils de l'eau jusqu'au poitrail. Sur le quai Videcoque, même débordement.

A Saint-François, c'était pire encore. Le quai de l'Ile, depuis le pont Notre-Dame jusqu'au pont de la Barre, était littéralement sous l'eau, et la mer a envahi les terre-pleins et les rues ajacentes, situés notablement au-dessous du niveau des quais. La rue des Etoupières était devenue un véritable fleuve dont les eaux venaient se déverser dans la rue Royale transformée en lac. C'était à grand'peine que les voitures y passaient, et une barque a pu y circuler à l'aise. Inutile de dire que la plupart des caves ont été inondées. Il y a, de ce côté, des dégâts importants.

Rue de la Crique et rue Dauphine, même inondation et même envahissement des caves.

Enfin, chose inouïe, le bassin du Commerce lui-même a débordé et les eaux sont venues interrompre la circulation sur le quai du Commerce, depuis la rue Marie-Thérèse jusqu'à la rue de Lorraine.

Une grande quantité de marchandises déposées sur les quais, et notamment sur le quai de l'Ile, ont été plus ou moins endommagées.

Malheureusement, tout ne s'est pas borné à des dégâts matériels. La tempête a causé aussi un irréparable malheur. Vers onze heures un quart, au moment où la mer était dans toute sa furie, un enfant de onze ans, nommé Eugène André, s'aventura imprudemment sur la rampe située à l'extrémité de la rue Frédéric-Bellanger, dans le but de sauveter une épave. Surpris par une lame monstrueuse, il fut entraîné à la mer. On le vit quelques instants se débattre au milieu des flots, puis il disparut. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

On ne signale pas de sinistres en mer, mais comme on le pense bien, cette marée formidable ne s'est pas passée sans incidents.


**Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.**—Bureau No 102 rue du Canal.—Nlle-Orléans, 7 décembre 1875.—Avis est par le présent donné aux actionnaires, que l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année 1876, aura lieu, conformément à la Charte, au bureau de l'Association, LUNDI, 27 Décembre 1875, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
7 déc—au 27 G. LANAUX, Secrétaire.

**Conseil Central de l'Union des propriétaires.**—La réunion hebdomadaire régulière du Comité Central aura lieu, MARDI SOIR, 7 du courant, à sept heures, au Mechanics' Institute. Il y sera traité d'affaires importantes. Tous les membres sont priés d'y assister. Par ordre de ARCH'D MITCHELL, président.
E. C. WHARTON, secrétaire. 7déc—

**Sociedad Menorquina de Beneficencia.**—En la asamblea general celebrada por esta sociedad el domingo 5 del corriente, fueron elegidos los funsionarios siguientes, para el año próximo 1876.
Presidente, Dr. SEBASTIAN PABLO,
Vice-presidente, Dr. JUAN PRETUS,
Secretario, " P. SEGUI Y GAHONA,
Tesorero, " MIGUEL CAPO,
Junta Administrativa, Dr. JOSE PABLO,
" PEDRO ANGLADA,
" JUAN MERCADAL,
" PEDRO PUISERVER
" MARCOS CAMPS,
" ANTONIO CANET,
" Fr. ORFILA Y TRIAY
" Fr. RUBERT,
Medico, " Fr. de A. RIBOT.
De orden del Sr Presidente,
G. SEGUI Y GAHONA, Secretario. 7déc—3t.

**Avis.**
M. GUILLAUME BOZES étant parti de sa résidence au No 19 de la rue Scorapura, SAMEDI, entre 2 et 3 heures et demie de l'après-midi et n'étant pas encore de retour chez lui, son fils et sa fille sont anxieux de savoir s'il lui est arrivé un accident. Mr Bozes est âgé de 67 ans, imberbe et était vêtu d'un rechange neuf. Toutes les informations qui pourraient être données à son sujet seront reçues avec plaisir par son fils.
7déc—1t ADOLPHE BOZES, No 19 rue Scorapura.

Décédée hier, à 9 1|2 heures P. M., Mme ISABELLE GAUTIER, à l'âge de cinquante ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son fils Jules L. Gautier et de son beau-fils Chas. E. Gautier sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M.
Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, No 224 rue des Remparts, près St. Philippe.

**Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana**— Au No 19 de la rue du Camp.— Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1875. — Avis est donné aux membres de cette société de la mort de J. L. Heinis, décédé, à la Nlle-Orléans, le 28 mai 1875; de la mort de Mary Naill, décédé, à la Nlle-Orléans, le 10 juillet 1875; de la mort de Gnety Rosenberg, décédé, à la Nlle-Orléans, le 7 août 1875. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la société, No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1.25 sur chacun de ces décès, d'ici au 12 janvier 1876, à 4 heures de l'après-midi.
5 Déc.—au 12 Déc. R. W. YOUNG, Secrétaire.

**Entrepot de Tapis et de Rideaux.**
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos.
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yards.
A. BROUSSEAU & SON.
5 déc—6 1 PP

**Avis aux poseurs d'installations de gaz et aux constructeurs.**
Bureaux de la Compagnie du gaz de la N.-O.
Au coin des rues Baronne et Commune.
AVIS est donné aux personnes qui posent des installations de gaz et à celles qui bâtissent dans les limites des opérations de cette Compagnie que les règlements (revus) qui ont trait aux installations de gaz, seront mis en vigueur à dater du 1er janvier 1876; qu'il ne sera pas fourni de gaz aux bâtisses érigées après cette date, si ce n'est par des personnes munies d'un certificat de la Compagnie.
On peut obtenir des exemplaires de ces règlements en s'adressant aux bureaux de la Compagnie.
THEOBD. FORSTALL, Surintendant-général.
2déc—1m PP

**Encan du Peuple lui-même**
—CHEZ—
**DANZIGER,**
Ouverture de Cinquante Caisses de Marchandises Sèches
Toutes marquées aux prix de
LIQUIDATION
NOUS avons ouvert, hier soir, cinquante caisses de marchandises et les avons marquées aux prix de liquidation, de manière à en terminer avec notre stock.
L'opinion populaire est que
DANZIGER,
TIENT UN ENCAN OU CHACUN S'ADJUGE CE QU'IL VEUT,
Et que nulle part en ville, on ne saurait trouver de meilleurs
BARGAINS.
Nous avons à remercier les dames du patronage qu'elles nous ont accordé hier, et nous exprimer auprès de celles que malheureusement, nous n'avons pas pu servir, en leur annonçant que nous avons pris des arrangements tels que nous pourrons efficacement et promptement servir avec politesse toutes les dames qui nous honoreront de leur présence.
Danziger,
No 201 de la rue du Canal,
—ET—
Nos 228 et 230 de la rue Royale.
7déc—

**Demande.**
TROIS VENDEURS, de première classe, de marchandises sèches, pouvant fournir les meilleures recommandations. S'adresser aujourd'hui mardi, de 7 à 8 heures du matin, chez DANZIGER,
7déc—1t 203 rue du Canal.

**Raisins Malaga, Amandes sans coques.**
500 boîtes Biscuits anglais de Huntley & Palmers,
100 livres Chocolat français Louit,
50 caisses Moutarde française,
25 " Capres, Olives et Cornichons,
25 " Anchois à l'huile sans arêtes,
10 " Petits Pois Verts (extra),
10 " Sardines à l'huile sans arêtes, Rodel,
6 " Patés de foie gras,
15 " Jus de Tomates,
5 " Saucisson de Lyon,
40 " Jelée et Pâte de Gouyave,
5|4 et 10|8 balles Café Moka,
25 caisses Amandes sans coques,
25 barillets Raisins de Malaga frais,
500 boîtes de à livres Raisins extra,
10 caisses Raisins extra en cartons,
15 barriques et barils Vinaigre de Vin Blanc,
Vin Rouge de famille,
COGNAC DE OTARD DUPUY & CO.
3|4 et 5|8 pipes, année de 1872
1|4 et 1|8 " 1871
1|2 et 2|8 " 1865
1|2 et 2|8 " 1860
1|2 et 2|8 " 1856
2|8 " 1872
En débarquement et à vendre par J. B. SOLARI & SONS,
7déc—3t 45 rue Royale & 16 Camp.

**Demande de cuisinière.**
UNE excellente cuisinière, munie de bonnes recommandations, trouvera à s'employer immédiatement en s'adressant au No 17 de la rue Chartres. 7déc—1t

**Couturières.**
DE bonnes OUVRIÈRES trouveront de l'emploi immédiatement chez Mme M. GOILARD,
7 déc—1t 66 rue Royale.

**Perdu.**
Perdu samedi soir le 4 décembre 1875 un PORTEFEUILLE contenant environ cinquante piastres, divers papiers, aussi un billet hypothécaire de $250, signé par Louise Rigaud, à son propre ordre, le 23 Avril 1870, payable dans un renouvelé jusqu'au 23 Avril 1876. Le public est prévenu de ne pas négocier ce billet. La personne qui aurait trouvé le portefeuille et son contenu le rapportant au soussigné recevrait une récompense libérale.
P. A. MARREC, No 401 rue Dauphine.
Nlle Orléans, 6 Décembre. 7 déc—3t

**DITES-LEUR.**
DITES à vos amis que Fernandez & Villa ont un stock de cigares qui ne peut être égalé. 5 déc—

**Aux Goutteux.**
JE souffrais de la Goutte depuis plusieurs années. Après avoir vainement eu recours à tous les remèdes connus, je m'adressai à Mr J. F. BAKER, qui me toucha des mains et me mit en deux jours complètement en état de marcher, sans qu'il m'ait fait prendre des remèdes ou d'autres médicaments que de l'eau. Je suis heureux de pouvoir déclarer que je suis maintenant en bonne santé et vais journellement à mon travail. FRANÇOIS BICLET.
Le cabinet de M. Baker est au No 132 de la rue Conti. 5déc—2t

**A Vendre,**
A BON MARCHÉ.
UN établissement de dégraissage et de tailleur, bien achalandé et faisant de bonnes affaires. C'est une bonne occasion pour une personne avec un petit capital. Le propriétaire ne peut pas s'occuper de cet établissement à cause d'autres affaires. S'adresser au No 37 rue Bourbon. 5 déc—2t.

**L'INFLATION.**
FERNANDEZ & VILLA croient à l'inflation. leurs cigares Legal Tenders sont préférés aux Golden Eagles. 5déc—

**HYGIENE.**
APRES le déjeuner, fumer un cigare Pony de Fernandez & Villa. 5 déc—

**Changement de bureaux.**
LE "Louisiana Ice Manufacturing Co." a transféré ses bureaux du No 102 de la rue du Canal au No 60 de la rue Bienville. 4déc—5t.

**CIGARES, CIGARES.**
TOUS les magasins de cigares de première classe, vendent les cigares Legal Tenders et Comme il faut de Fernandez & Villa. 5 déc—

**Demande d'emploi.**
UN monsieur sachant parler le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand, désire trouver une place de COUPEUR. S'adresser par lettre au bureau de "l'Abeille" aux initiales G.B. 4déc—3t

**Pommes de terre**
A vendre au débarquement de la Barque N. S.
700 paniers POMMES de TERRE,
700 paniers OIGNONS,
S'adresser à MR. E. FORESTIER,
4déc—15t 183 rue Commune.

**Galerie Photographique de Lilienthal.**
121.........RUE DU CANAL.........121
(BATISSE TOURO.)
LE public est respectueusement informé que j'ai ouvert ma Nouvelle Galerie possédant les dernières améliorations, qui me mettent à même de satisfaire toutes les personnes. Les anciens prix sont maintenus. Rien n'a été épargné pour rendre cette Galerie la plus élégante de la ville.
THEODORE LILIENTHAL, 121 rue du Canal,
7nov—1m. Près de l'encoignure Royale

**Cathédrale St. Louis.**
FETE DE L'IMMACULEE CONCEPTION
MERCREDI prochain, 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception, le Club du BOUQUET MUSICAL, fondé par Mlle Octavie Romey, fera son premier début en chantant une Grand'messe composée par Mlle Romey pour 3 voix égales.
Plus de 50 jeunes filles des familles les plus distinguées de la ville, prêteront le concours de leurs voix à cette solennité. et donneront à cette fête un parfum tout particulier de fraîcheur, de jeunesse et de suavité.
Les tribunes ne seront ouvertes qu'aux dames. Des chaises seront placées dans la grande allée pour les Messieurs et pour les personnes qui n'ont pas de banc.
La quête qui se fera pendant la messe, aura pour but de subvenir aux dépenses de déplacement du prédicateur pour le carême prochain. Une partie de cette quête sera donnée à l'Asile du Bon Pasteur. La Grand'messe aura lieu à 10 heures. 5 déc—3t

**THEATRE DE L'OPERA.**
ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLÉANAISE.
Soirée d'inauguration;
Le SAMEDI, 11 décembre 1875.
Au bénéfice de Familles Pauvres.
UN PÈRE PRODIGUE, pièce en 5 actes d'Alexandre Dumas, fils.
LE CHAPEAU D'UN HORLOGER, Comédie en 1 acte de Mme de Girardin.
Prix des billets (avant-scènes exceptées) 75 cts.
On pourra se procurer des billets en s'adressant aux membres de l'Association et des places numérotées au Contrôle de l'Opéra, le vendredi 10 et samedi 11, de 10 heures à 4 heures.
28nov—12t. PP.

**AVIS.**
NEW ORLEANS DAILY DEMOCRAT.
DES arrangements complets ayant été pris pour la publication, le ou vers le 15 courant, du "NEW ORLEANS DAILY DEMOCRAT," qui doit remplir la mission qu'avait le "*Sunday Delta*" et remplir le principal objet de son fondateur, lequel était d'assurer au peuple de la Louisiane un journal quotidien démocrate, digne de foi et indépendant, cela rend inutile la continuation de la publication du *Delta*. Nos amis, abonnés et annonceurs, trouveront dans le *Democrat* un journal digne de leur confiance et de leur appui, et nous demandons pour lui le bienveillant patronage qu'ils ont accordé au *Delta*.
5déc— WM. WOELPER.

**UN FAIT ETABLI.**
TOUT le monde fume les cigares de Fernandez & Villa, dits Ponies de choix et Comme il faut. 5 déc—

**GRAND DÉBALLAGE**
—De—
Marchandises d'Automne et d'Hiver,
Mme GOILARD,
66.........Rue ROYALE.........66
Arrivant de Paris, annonce respectueusement à ses clientes et aux dames en général, que son assortiment de Marchandises d'Automne et d'Hiver peu être examiné.
N. B.—Les commandes de robes sont exécutées avec les plus grands soins et la plus grande promptitude.
Mme GOILARD,
21 nov—1mois—DMJ Au No 66 de la rue Royale.

**MAISON J. GALINIER**
53.........RUE ROYALE.........53
Coin Bienville.
MARDI, 9 NOVEMBRE 1875, ET LES JOURS SUIVANTS:
OUVERTURE
—DES—
MARCHANDISES D'HIVER.
Toutes les Nouveautés en Modes.
MADAME GALINIER invite respectueusement les dames à venir visiter son bel assortiment de CHAPEAUX MODÈLES.
Elles trouveront chez elle les formes, les nuances et les ornements les plus nouveaux, et aussi les GARNITURES les plus en vogue, du meilleur goût et de la plus grande élégance.
7 nov—1m—DMJ.

**FAITES EN L'ESSAI.**
FERNANDEZ & VILLA vendent des cigares dits Legal Tenders et Comme il faut. Faites en l'essai et vous les aimerez. 5 déc—

**Les citoyens français**
QUI ont des réclamations contre le gouvernement des Etats Unis et les citoyens américains qui en ont contre le gouvernement français—quelles que soient la classe ou la date—sont informés que les soussignés, ayant toutes les facilités nécessaires, se chargeront de les présenter et d'en toucher le montant.
McGLOIN & NIXON, avocats,
22nov—1m. Au No. 61 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.

**Facteur de Pianos.**
JULES PIFFAUT annonce respectueusement aux artistes et au public en général qu'il est prêt à faire tout accord et réparation qu'on pourrait lui confier à des prix extrêmement modérés.
Avec le concours de M. J. Gaudin, établi depuis nombre d'années à la Nouvelle-Orléans, il espère, comme par le passé, mériter leur bienveillance.
MM. J. Gaudin et Jules Piffaut ont toujours en magasin des pianos neufs et de seconde main, au No 63 rue Royale, entre Bienville et Conti, 21nov—1m, D. Mar. J.

**Avis.**
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, et particulièrement aux Médecins et Dentistes de cette ville qu'ils viennent d'établir au No 21 rue Royale un atelier où ils se chargeront du NICKELAGE, des instruments de chirurgie ainsi que tous autre objet qui pourrait leur être confié.
P. A. MARREC,
28 nov—1m LÉON VOITIER.

**Le Docteur Ferrière**
SI bien connu par son infaillible et nouveau traitement de la goutte, du rhumatisme, des fièvres intermittentes; des maladies de foie, de cœur, des poumons et d'estomac; de la dyssenterie, des voies urinaires et en particulier des maladies de femme, a ouvert un office de consultation au No 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Quand la guérison est impossible, le soulagement est toujours certain, avec son admirable méthode. 20 nov—1 an

**Salon de Billards de Miller.**
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont fait réparer et remeubler
Leur Salon de Billards,
Coin St-Charles et Commune.
pour la saison d'hiver et ont également ajouté deux nouvelles TABLES BRUNSWICK AND BALKE BEREL, de sorte qu'ils peuvent procurer à leurs clients une maison sans égale dans le pays.
Nous sommes les agents à la Nouvelle-Orléans de la compagnie de J. M. Brunswick and Balke et sommes prêts à remplir tous ordres pour tables et autres articles pour billards provenant de cette manufacture.
21nov— MILLER BROTHERS.

**DR. B. DE VILLENEUVE.**
HOMOEOPATHE.
Consultations: de midi à 3 heures.
154 rue du Canal.
Résidence: 168 Tremé, près Dumaine.
28 nov—1m

**C'EST POSITIF.**
L'ÉLITE de la population de la ville du Croissant, fume les célèbres Legal Tenders de Fernandez & Villa. 5 déc—

**AVIS.**
MADAME FLEURY, agent, informe sa nombreuse clientèle qu'elle a ouvert un magasin de Sellerie, &c., aux Abattoirs Crescent City. Elle profite de cette occasion pour la remercier du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et la prie de vouloir bien le lui continuer. 14nov—1m

**THÉ OU CAFÉ.**
Pour les meilleurs et les plus économiques des
THÉS OU CAFÉS,
Adressez-vous au
Grand dépôt de Thés.
(Steam Coffee Mills.)
5.........Rue du Camp.........5
(A une porte de la rue du Canal)
AVIS.—La maison se charge de faire déposer, GRATIS, sur les navires, les bateaux et les chars, à la Nlle-Orléans, le Thé et le Café qu'elle vend.
21 nov—

**CIGARES, CIGARES.**
ENFIN, il a été fait une découverte qui réjouira les fumeurs. Allez chez Fernandez & Villa et faites y l'essai d'un Pony. 5 déc—

**REMEDE INFAILLIBLE**
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.
LE remède de Mme Willos qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY." On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 123 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

**LHOTE & CO.,**
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancheier, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 936 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

**D. MERCIER,**
Marchand en gros et en détail de VETEMENTS, CHAPEAUX, BOTTES, SOULIERS, ARTICLES de TOILETTE, etc.
Grand choix de DRAPS FRANÇAIS. VETEMENTS FAITS SUR ORDRE, dans le dernier genre.
Coin Dauphine & Bienville, Nouvelle-Orléans.
Les ordres des marchands de la campagne seront remplis avec la plus grande promptitude et aux prix les plus raisonnables. 31 oct—2m

**FINE COGNAC. WINES, OLIVE OIL,**
SEIGNOURET FRÈRES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX
COGNAC — HUILE
FINE CHAMPAGNE, — D'OLIVE VIERGE.
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St.-Julien, Fleirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers —A. Lanata.—Schmidt & Ziegler. —Smith Bros & Co.,—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader, —Ernest C. Villeré,—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1 an

**H. CLOSTERMANN & BAYLE**
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

**Vor. MAIGNAN**
NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères.
Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG
Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie, des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie; des SARDINES GILLET; du GENIEVRE LA CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.
23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
NOUVELLE-ORLÉANS. 27 déc—1an

**GRANDE MANUFACTURE DE CIGARES,**
No 71, Rue de Chartres.
Fabrique de CIGARES de tabac importé de la Havane, mêlés et du pays, aux plus bas prix du marché. Pour satisfaire aux nombreuses demandes, je vendrai, dorénavant, par quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros.
28 mars—1an F. HAEHNEL.

**H. J. RIVET,**
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD,
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
16mai—1an

**C. E. Girardey,**
CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.,
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.
Samedi, 11 décembre—Pour le compte de la succession de Bridget Gernon: Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, rue Erato, entre Tchoupitoulas et Annonciation.
Pour le compte de la succession de Elizabeth Adderly: Maisons et terrains, coin Liberté et Terpsichore.
L'élégante résidence en bois à étage, bâtie sur deux lots avec jardin, orangers, &c., rue Conery, entre Prytanée et St-Charles.
Pour le compte de la succession de Patrick D. Gordon, le bon emplacement d'affaires faisant face au coin Nord-Est des rues Julie et Commerce.
Pour le compte de la succession de J. P. Higgins: Cinq actions du "New Orleans Insurance Association"—$100 payé.
Emile Bouny et als vs Jonas Pickles. Les deux magnifiques magasins en briques et à trois étages, Nos 30 et 32 de la rue Nouvelle Levée, entre Gravier et Natchez.
La jolie maison en bois No 547 de la rue du Canal, entre Broad et White.
Huit jolis cottages en bois, détachés, sur la Promenade Carondelet, entre Broad et White.
Un excellent placement—la maison double en bois et à étage, No 130 de la rue des Remparts, entre Poydras et Perdido, près le marché Poydras.
Samedi, 18 décembre—Pour le compte de la succession de James, et de sa femme Margaret Crellin: Trois terrains, au coin des rues Bienville et Olympia.
Pour la succession de A. W. Walker: 13 terrains, dans la rue du Canal, Hagan Avenue et la rue Rendon, ainsi qu'un excellent lot de batture formant le coin des rues Levée, Fulton et St Joseph.
Les magasins en brique à trois étages, si bien situés, Nos 44, 46 et 48 Nouvelle Levée entre l'allée Natchez et la rue Gravier.
L'îlet de prix, connu sous le nom de "Ilet de Fanny Sweet," et situé dans la rue du Canal, entre les rues Cortez et St-Jean.
Pour le compte de la succession de Jos. D. Broderick—16 actions (de $100) du New Orleans & Banking Company; 70 actions (de $100) de "l'Union National Banking Company," 5 actions (de $100) du State National Banking Company.
Pour le compte de la succession de L. F. Génères—5 bons (de $1000) de la ville de la Nlle-Orléans, intérêt de 7 pour cent; 4 bons (de $1000) du Water Works de la Nlle-Orléans, intérêt de 8 pour cent; 75 actions (de $100) du N. O. Sugar Shed Company; 102 actions de la compagnie du Canal Carondelet; 60 actions (de $50) du New Orleans Tow Boat Company.
Samedi, 15 janvier—Pour la succession de Patrick Halpin—Le magnifique café 'Charm' No 5 de la rue Vieille Levée, en face du bureau de poste.
La "propriété Martinez", et grocerie, bien connue, au coin des rues Camp et Girod.
Les magasins en briques et à trois étages, solidement construits, faisant face au Bassin du Nouveau Canal, Nos 278, 280 et 282 de la rue Julie, coin Basin.
Pour la succession de feue Mme Veuve Diego Morphy—la maison double et à étage, Nos 31 et 33 de la rue St André, entre Dryades et St-Denis; meubles, à 4 heures de l'après-midi, sur les lieux.
Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp. 30oct—

**CADEAUX DE FETE.**
MESDAMES, si vous voulez faire un présent élégant à vos amis, achetez leur chez Fernandez & Villa, coin Royale et Douane, une boîte de cigares, dits Comme il faut. 5 déc—

**J. A. PERIER,**
230 & 232 RUE ROYALE.
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation! Liquidation!
MADAME PERIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix contant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs de Pleyel, Debain, Wolter, Thibout.
Aussi un grand assortiment de Pianos de seconde main. 21 nov—3m—D Mar J

**J. SAUVAGE,**
PASSAGE DE LA BOURSE No 98, près Conti.
SE charge de ventes de propriétés, de locations de maisons, et de collections de loyers. Il se charge aussi de payer les taxes et licences. Le tout à une commission réduite. 24 oct—3m Mar J D

**Dr. ALFRED MERCIER,**
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades. Résidence: 121 rue du Camp, encoignure Julia.


**Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.**

POUR LE 6 DEC. — CLASSE No 290.

| 1er | 2me | 3me | 4me | 5me | 6me | 7me | 8me | 9me | 10me | 11me | 12me | 13me | 14me | 15me |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 23 | 22 | 2 | 20 | 66 | 64 | 14 | 8 | 61 | 45 | 74 | 13 | — | — | — |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 6 Déc. 1875
H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires,
☞Méfiez-vous des fausses Loteries.


**LA FASHION.**
SI vous voulez être fashionable, fumez les cigares de Fernandez & Villa, dits Comme il faut. 5 déc—

LES anciens colons de St-Domingue, ou leurs héritiers qui auraient des indemnités à réclamer du Gouvernement français, sont invités à passer à mon bureau où ils recevront des informations qui les intéressent.
Les français qui ont des réclamations contre les Etats-Unis, pour dommages subis pendant la guerre dite de sécession, sont invités également à se présenter au plus tôt à mon bureau.
JOSEPH LOMBARD, (Avocat),
20nov—1m No 116 rue de la Douane.

**LIQUEURS de CHAUVET Fils, BORDEAUX.**
AVIS.
Ayant été nommé seul agent pour l'Ouest et le Sud, par la maison CHAUVET FILS, de Bordeaux, et ayant en main les titres pour poursuivre, toute personne se servant du nom de Chauvet Fils, Bordeaux, ou imitant ses marques, étiquettes, &c, sera poursuivie selon la loi.
17 nov—1m M. VERGNOLE.

**Changement de domicile.**
J. PIFFAUT, bien connu du public et des artistes, continue d'accorder et de réparer les pianos, à très bas prix, ayant toutes les fournitures nécessaires pour remettre les pianos à neuf.
No 192 rue Royale,
10nov—1m entre St-Anne et Dumaine.

**Entrepôt de tapis et de toiles cirées.**
**ELKIN & CO.,**
168.........RUE DU CANAL.........168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS-PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ÉTOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REP BROCHÉ.
A un bon marché extrême, au comptant. 15oct—3m.

**Charbon! Charbon!! Charbon!!**
H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix dumarché. 1er sept—3m

**Hy. J. MONTAGNET,**
(Successeur d'ALP. LAINÉ, agent)
MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district, son bureau, No 97 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—3m

**A vendre.**
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Rampart:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceiling) à $18 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $12 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an DMarJ.